

# L'édition dans le Maroc indépendant : 1955-2003

## *État des lieux*

1. Objet de l'étude .....	45
2. L'arrière plan historique .....	46
2.1. L'édition dans le Maroc pré-colonial .....	46
2.2. Édition marocaine arabophone sous le protectorat .....	47
3. L'édition dans le Maroc indépendant (1955-2003) .....	48
3.1. Le problème de l'information bibliographique.....	48
3.2. Les sources marocaines .....	49
3.3. Évolution globale de l'édition marocaine .....	50
3.3.1. L'époque des vaches maigres : 1955-1984 .....	51
3.3.2. L'essor relatif de l'édition marocaine .....	52
3.3.3. Un champ disciplinaire déséquilibré .....	55
3.3.4. Marginalité du livre religieux : s'agit-il d'une exception marocaine ? .....	56
3.3.5. La tradition : un potentiel sous-utilisé .....	58
3.3.6. Les revues culturelles et académiques : un produit éditorial éphémère .....	58

MOHAMED-SGHIR JANJAR



## 1. Objet de l'étude

L'histoire de l'Édition marocaine est un vaste chantier qui reste à ce jour quasiment vierge. Son exploration nécessite une approche multidisciplinaire à laquelle devrait participer aussi bien les historiens que les sociologues et les économistes. Fruit de la production intellectuelle, le livre est aussi un produit commercial et un objet dont l'usage et la circulation exigent un regard sociologique. En effet, l'industrie du livre et sa diffusion constituent les deux composantes d'une chaîne qui comporte une série de métiers et d'institutions. Cela va de l'auteur, le traducteur, l'éditeur, l'imprimeur et le diffuseur jusqu'aux bibliothèques et aux associations et institutions publiques et privées chargées de la promotion de la lecture, en passant par la presse et les médias en général. Les lecteurs avec leurs habitudes, leurs usages et leurs relations complexes à l'écrit forment le dernier et le principal maillon de la chaîne.

Compte tenu de tous ces éléments, il est, sans doute, utile de souligner les limites de cette étude qui se veut un simple aperçu de l'évolution du champ éditorial marocain, sans tenir compte de ses aspects techniques (éditeurs, imprimeurs...), économiques (commercialisation, diffusion de l'imprimé) ou sociologiques (problématique de la lecture). Elle se contente d'aborder l'Édition marocaine à partir de ses produits imprimés (livres et revues) dans une perspective bibliométrique en s'appuyant sur les matériaux d'une banque de données bibliographique marocaine développée par une institution privée au cours des vingt dernières années<sup>1</sup>.

Cet état des lieux bibliométrique concerne la série de champs intellectuels suivants : la religion, la littérature et les sciences humaines et sociales. Autrement dit, sont exclus des données recensées les domaines du savoir relatifs aux sciences exactes (médecine, chimie, mécanique, etc.) et certains types de publications tels que les manuels scolaires, les ouvrages de vulgarisation, les thèses universitaires non encore publiées ou la littérature grise (rapports ou toute autre publication à usage administratif limité).

Le corpus des publications retenues ici est désigné par l'intitulé « publications culturelles et académiques ». Cette dénomination englobe aussi bien les œuvres littéraires (romans, recueils de nouvelles ou de poésie, pièces de théâtre, etc.) ainsi que les essais de tout genre et les travaux à caractère académique.

Un court rappel historique de l'évolution de l'édition marocaine dans sa phase pré-coloniale (1865-1912) et durant la période du protectorat franco-espagnol (1912-1955) semble nécessaire pour bien saisir l'environnement socio-historique et les handicaps structurels qui ont pesé de tout leur poids sur le champ éditorial marocain jusqu'à une époque très récente.

---

1. Il s'agit de la banque de données bibliographiques développée à partir de 1985 par la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines-Casablanca. Elle est accessible sur Internet à l'adresse suivante : [www.fondation.org.ma](http://www.fondation.org.ma)

## 2. L'arrière plan historique

### 2.1. L'Édition dans le Maroc pré-colonial

Malgré sa proximité géographique par rapport à l'Europe, le Maroc fut l'un des derniers pays musulmans à connaître l'imprimerie arabe. Si cette dernière technique était présente en Algérie dès 1845 et en Tunisie à partir de 1860, elle n'a fait, par contre, son apparition dans le paysage culturel marocain qu'en mars 1865. Un tel retard n'est, sans doute, pas dû à un manque d'information. Car, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et à deux reprises au moins, des hommes influents parmi ceux envoyés par l'État marocain en mission en France, insistèrent dans leurs relations de voyage sur les multiples avantages de l'imprimerie.<sup>1</sup>

L'attitude prudente du Makhzen face aux milieux conservateurs, notamment les ulémas, contribua à retarder sensiblement de nombreuses réformes et innovations dont les nouvelles techniques d'impression. Cette attitude est illustrée par le recours des autorités à une sorte de subterfuge en vue d'acheminer en 1865 le matériel d'impression importé d'Égypte vers le Maroc.<sup>2</sup> En effet, le recours aux services d'un *cadi* de Taroudant et l'installation du nouveau matériel et d'un maître imprimeur égyptien à Meknès dans une première étape avant de les déplacer dans un second temps vers la capitale politique et culturelle du pays (Fès), montre, selon A. Laroui, que sur ce plan là, l'État semblait avancer prudemment.

Outre le retard qui a marqué son introduction dans le pays, l'imprimerie ne semble pas s'inscrire, à l'époque, dans un projet clair de modernisation culturelle ou de réforme éducative. L'examen de quelque cinq cent titres imprimés entre 1865 et la date de l'avènement du protectorat, montre, en effet, qu'à l'exception d'un texte d'Euclide<sup>3</sup>, la quasi totalité des ouvrages publiés étaient soit des manuels en usage à la Qarawiyyin depuis plus de deux siècles (ouvrages de *fiqh* et de grammaire) soit des textes hagiographiques traditionnels, sinon ils s'inscrivaient dans des opérations éditoriales prestigieuses (impression d'un Coran en 1887 ou de l'*Ihya* de Ghazali en 1879) destinées à illustrer la politique religieuse du sultan.

Si l'imprimerie avait joué un rôle culturel modernisateur au Liban, en Égypte et en Turquie, on peut considérer avec un historien comme G. Ayache, que dans le cas du Maroc précolonial, elle s'est mise au service de la tradition ; service dont celle-ci n'avait pas besoin pour se perpétuer<sup>4</sup>. Il semble même que l'adoption de la technique lithographique (*matba' hajaria*) était un choix inadapté eu égard aux avantages en termes de productivité et de prix qu'offrait déjà à l'époque la technique d'imprimerie typographique (imprimerie à caractères mobiles). Celle-ci avait fait, depuis plusieurs années, ses preuves dans de nombreux pays arabes au Maghreb et au Moyen-Orient.

L'introduction de l'imprimerie dans le Maroc du XIX<sup>e</sup> siècle avait-elle été un non-événement ? En effet, d'après les éléments d'informations<sup>5</sup> dont on dispose (inventaires des publications et études historiques) l'avènement de l'imprimerie lithographique s'est inscrit dans une logique de continuation de la tradition par

---

1. Il s'agit de la *Rihla* de Mohamed al-Saffar (déc-1845-mars 1846) et de celle de Ben Driss al-Amraoui (1860).

2. Voir Abdellah Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain, 1830-1912*, Paris : F. Maspero, 1980, p. 202.

3. *Tahrir 'usul al-handassa*, 1876

4. Germain Ayach « L'apparition de l'imprimerie au Maroc » in Hespéris Tamuda, vol. 5, 164, p. 160.

5. Voir à ce propos les sources suivantes :

- Essai de répertoire chronologique des éditions de Fès, Ben Cheneb et Lévi-Provençal, Alger, 1922.
- Les éditions lithographiques du Maroc : un catalogue avec une introduction historique (en langue arabe), Fawzi Abderrazak, Rabat : Dar Nachr al-ma'rifa, 1989.
- Kingdom of the Book : the history of Printing as Agency of change in Morocco between 1865 and 1912, Fawzi Abderrazak, Ph. D., Boston University, 1990.

d'autres moyens. Et à ce titre, il n'a pas été porteur d'innovations culturelles, ni d'une plus grande diffusion de l'écrit dans la société marocaine.

## 2.2. Édition marocaine arabophone sous le protectorat

Les historiens des questions culturelles arabes considèrent généralement que la campagne d'Égypte menée par Napoléon Bonaparte (1798-1799) ne s'est pas limitée à l'introduction de l'imprimerie moderne dans le pays, mais avait contribué au moins partiellement à l'éclosion de la Renaissance intellectuelle arabe (*Nahda*). De par sa violence symbolique et les réformes administratives et éducative qui l'ont suivi notamment à l'époque de Mohamed Ali (1805), cette campagne donna naissance aux premières figures de l'intellectuel arabe dont Rifâa Tahtawi est, sans doute, l'archétype emblématique. Peut-on évoquer une expérience similaire avec l'avènement du protectorat en 1912 au Maroc ? Celle-ci inaugure-t-elle une phase significative dans l'histoire de la production éditoriale arabe au Maroc ?

Compte tenu de la traditionnalisation du nouvel outil (l'imprimerie) dans le cas marocain, la jonction entre l'ère du manuscrit et celle de l'imprimé ne s'est pas faite, comme en Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle, par la nouvelle figure de l'intellectuel, mais par le recyclage du vieux répertoire intellectuel issu de la tradition. Et il a fallu attendre les années 1930 pour voir apparaître timidement quelques textes signés par de jeunes *'ulémas* réformateurs et nationalistes ou des lettrés opérant comme fonctionnaires au service du Makhzen (El-Hajoui, A. El-Fassi, A. Guennoun, M.M. Soussi...)

Selon le dernier inventaire bibliographique disponible des publications marocaines arabes éditées entre 1865 et 1956, le Maroc aurait imprimé au cours de cette période moins de 1400 titres, soit l'équivalent de sa production annuelle depuis l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> Voici comment se répartissent ces titres selon les disciplines intellectuelles qu'on retrouve généralement dans les plans de classement des bibliothèques :

Tableau 1 : Publications marocaines (livres) entre 1865 et 1956 par discipline

Discipline	Nombre de titres	Pourcentage
Ouvrages généraux	178	13,25 %
Philosophie/psychologie	16	1,20 %
Islam	533	39,70 %
Sociologie	7	0,50 %
Politique	15	1,25 %
Économie	20	1,50 %
Droit	19	1,45 %
Administration	8	0,50 %
Éducation /enseignement	56	4,15 %
Sciences	59	4,40 %
Arts	17	1,25 %

1. Voir : Publications marocaines depuis l'apparition de l'imprimerie à 1956 (en langue arabe), Latifa Al-Gandouz, Rabat : Éd. du Ministère de la Culture, 2004. L'auteur a dépouillé les catalogues de neuf des plus grandes bibliothèques marocaines et a utilisé de nombreuses sources bibliographiques imprimées et manuscrites.

Langue et littérature	223	16,50 %
Histoire /géographie	192	14,35 %
<b>Total</b>	<b>1343</b>	<b>100 %</b>

Source : Publications marocaines depuis l'apparition de l'imprimerie à 1956, Rabat : Éd. du Ministère de la culture, 2004

Les données statistiques contenues dans le tableau ci-dessus et l'examen des titres recensés dans l'inventaire bibliographique sus-mentionné, appellent les remarques suivantes :

- En matière de production éditoriale arabophone, les 45 années du protectorat franco-espagnol ne furent pas plus productives que les 47 années d'activité éditoriale dans la phase pré-coloniale. Celle-ci (1865-1912) nous a légué quelque 550 titres, tandis que l'ensemble des publications arabophones de la période du protectorat n'a pas dépassé les 800 titres, soit une moyenne de 17 titres par an.
- Sur le plan du contenu, on peut constater que la production imprimée de l'époque du protectorat s'inscrit dans une continuité par rapport aux traditions intellectuelles du Maroc pré-colonial. Aussi les trois champs des savoirs classiques (sciences religieuses, histoire et langue / littérature) ont-ils constitué 71 % de la production imprimée de cette période.
- La recherche en sciences humaines et sociales était quasiment inexistante comme en témoigne le peu de titres classés en économie, sociologie ou politique. En fait, les rares titres mentionnés sous les intitulés de ces disciplines se révèlent, à l'examen, des sortes de manuels, des guides ou des brochures administratives. Quant au droit, il n'avait pas encore acquis son autonomie par rapport au *fiqh* (droit islamique), et constituait, par conséquent, une partie intégrale des sciences religieuses classiques.
- Pour ce qui est de la création littéraire, il faut noter qu'une grande partie des textes littéraires imprimés à cette époque se composait de poèmes religieux (éloge du Prophète ou chants mystiques) dont la plupart dépassent rarement une dizaine de pages.

### 3. L'édition dans le Maroc indépendant (1955-2003)

#### 3.1. Le problème de l'information bibliographique

Après avoir souligné la confusion et la carence qui caractérisent les statistiques relatives à la production éditoriale arabe, les auteurs du « Rapport sur le développement humain », 2003 (PNUD), se réfèrent aux statistiques culturelles compilées par l'Unesco et donnent le chiffre de 6500 (titres de livres) à propos de la production globale du monde arabe en 1991. Un tel chiffre représente, selon le même rapport, 1,1 % de la production mondiale pour une région comptant 5 % de la population de la planète<sup>1</sup>.

Par delà les critiques méthodologiques et celles de fond qui ont été adressées à ce rapport, il nous importe ici de souligner à partir de l'étude d'un cas (le Maroc) et donc d'informations rassemblées localement, les insuffisances des données statistiques présentées par les organismes régionaux et internationaux.

La qualité et la fiabilité des statistiques constituent, sans doute, l'un des grands défis auxquels doit faire face le Maroc comme tous les autres États arabes. L'industrie de l'imprimé en tant que secteur crucial en

1. . Voir : Unesco, Statistical Yearbook, Paris, 1995.

termes de culture, de recherche, de politique éducative, mais aussi de par son rôle économique potentiel, ne constitue évidemment pas une exception. L'Unesco qui joue un rôle central dans la diffusion des statistiques culturelles (industrie du livre notamment) puise ses informations sur le livre arabe dans les données compilées par son homologue régionale, l'ALESCO qui, de son côté, s'appuie sur l'information produite par les agences bibliographiques nationales (diverses bibliothèques nationales). Si on se limite au seul cas du Maroc, voici sur une durée de neuf années (de 1994 à 2002) un tableau comparatif des statistiques produites dans le « Bulletin arabe des publications » (édité par l'ALESCO) et les données bibliographiques consultables sur le site de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al-Saoud (Casablanca).

Tableau 2 : Production de livres au Maroc selon deux sources bibliographiques

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Fondation du Roi Abdul-Aziz <sup>1</sup>	456	589	683	732	649	940	942	935	992
Bulletin de l'ALESCO <sup>2</sup>	9	8	332	222	3	136	350	263	-
Différence en nombre de titres	447	581	351	510	646	804	592	672	992
Rapport ALESCO/Fondation en pourcentage	1,93 %	1,34 %	32,7 %	23,27 %	0,46 %	14,42 %	27,08 %	21,95 %	-

Sources : – *Le Bulletin arabe des publications, Tunis, ALESCO.*  
– *Banque de données bibliographiques de la Fondation du Roi Abdul-Aziz, Casablanca.*

Cet exemple illustre de façon éclatante les limites de la fiabilité des données statistiques offertes par les organismes régionaux et internationaux et met en évidence les limites des conclusions qu'on puisse en tirer à propos des industries culturelles et du livre en particulier.

### 3.2. Les sources marocaines

Outre les compilations bibliographiques sectorielles (bibliographies spécialisées) et les catalogues des éditeurs, on dispose au Maroc de trois sources bibliographiques axées principalement sur les éditions marocaines et qui sont de nature et de taille différentes. Il s'agit des deux publications périodiques et de la banque de données suivantes :

- *La bibliographie nationale marocaine* : c'est un bulletin d'information édité par la Bibliothèque Nationale (l'ancienne Bibliothèque Générale, Rabat) dans lequel sont recensés tous les titres enregistrés dans le cadre du dépôt légal. Malgré l'irrégularité et le retard caractérisant le rythme de sa parution, ce bulletin constitue l'une des sources importantes qui permettent de suivre l'évolution de l'Édition marocaine depuis le milieu des années 1960. Mais c'est un outil qu'il faut utiliser avec beaucoup de précautions à

1. À noter que la base de données de cette Fondation est spécialisée (elle couvre une série de disciplines : littérature, religion et sciences humaines et sociales), contrairement au « Bulletin arabe des publications » (ALESCO) qui est censé être généraliste et exhaustif.

2. Statistiques compilées par Gregor Meiering. Voir son Rapport sur l'édition et la traduction dans le monde arabe (en anglais) préparé pour la Fondation Next Page (Hongrie).

cause notamment de deux handicaps qui sont inhérents à son mode de production. Le premier concerne les limites du recours au dépôt légal de la part des auteurs (beaucoup de titres ont été et sont encore publiés à compte d'auteur), des imprimeurs et des éditeurs institutionnels ou privés. Le second est lié au fait que la source de la Bibliographie nationale est le bordereau de demande du numéro de dépôt légal et non la publication elle-même. Il arrive, en effet, que certains titres recensés ne voient jamais le jour ou soient édités plusieurs années après.

- *El-Kitab al-maghribi* (Le livre marocain) : revue bibliographique publiée par l'Association des auteurs marocains pour la publication (AAMP). Cette publication annuelle avait réussi entre 1983 et 2000 (18 numéros) à jouer le rôle d'une bibliographie nationale en offrant une information raisonnée et fiable sur l'activité du champ éditorial marocain. Mais faute de moyens financiers et matériels, l'entreprise s'est arrêtée en 2000 avec sa dix-huitième livraison dans laquelle ont été recensés les livres culturels et académiques édités durant les années 1998-1999.
- *La banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz* : élaborée depuis 1985, cet outil bibliographique est supporté par une bibliothèque dont le rythme des acquisitions avoisine les 20.000 volumes par an, et qui accorde aux publications maghrébines / sur le Maghreb une priorité absolue. Cette banque de données accessible sur Internet, offre aujourd'hui plus de 400.000 notices bibliographiques dont près de 100.000 concernent directement le Maghreb. Le développement d'un système efficace de veille bibliographique et l'acquisition à un rythme soutenu (depuis 1985) des publications marocaines nouvelles et anciennes (livres et revues) a permis la constitution de l'un des fonds documentaires marocains les plus complets. Aussi toutes les statistiques qui vont suivre ont-elles été puisées dans le système documentaire de cette Fondation.

### 3.3. Évolution globale de l'Édition marocaine

Le tableau ci-après montre l'évolution de l'Édition marocaine par langue, par tranche temporelle de 10 ans et comporte l'indication de la moyenne annuelle de production. À l'examen de ces chiffres, il apparaît clairement que durant le demi siècle de l'indépendance du pays, l'évolution de l'Édition s'est faite en deux temps : une première phase allant de 1955 au milieu des années 1980, est marquée par une très faible production éditoriale comme l'indique les moyennes annuelles au cours des trois décennies en question. Une seconde phase allant de 1985 à 2003<sup>1</sup> est caractérisée par l'essor relatif de l'activité éditoriale avec cette donnée significative : à partir de l'année 2000 le Maroc commence à publier (tous ouvrages confondus) en une seule année, l'équivalent de ce qu'il a publié durant près d'un siècle (1865-1955) soit quelque 1 400 titres.

---

1. La tendance continue en 2004 et 2005, mais le choix de s'arrêter à 2003 est dicté par des considérations pratiques liées notamment au fait que le processus d'acquisition des ouvrages et leur traitement informatique prennent du temps. Aussi les chiffres réels de la production de 2004 ne seront-ils disponibles qu'à partir de la moitié de 2005.

Tableau 3 : Production marocaine de livres culturels et académiques (1955-2003)

Période	Nb de titres en langue arabe	% de la production arabe sur la décennie	Nb de titres en langue amazighe	Nb de titres en langues européennes <sup>1</sup>	% de la production en langues européennes sur la décennie	Total	Moyenne annuelle en titres sur la décennie
1955-64	203	48,50 %	-	216	51,50 %	419	41
1965-74	409	48,50 %	-	436	51,50 %	845	84
1975-84	1280	69,00 %	2	567	31,00 %	1849	185
1985-94	3069	70,50 %	14	1271	29,50 %	4354	435
1995-03	6220	77,00 %	36	1790	23,00 %	8046	894
	11181		52	4280		15513	

Source : Banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz

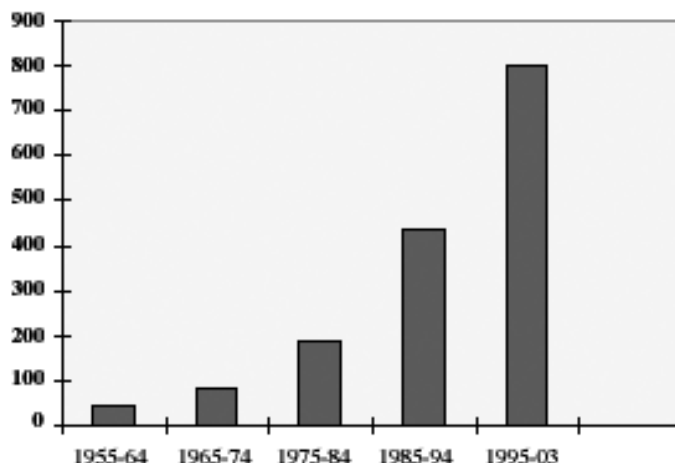
### 3.3.1. L'époque des vaches maigres : 1955-1984

Si on juge à partir des chiffres de la production éditoriale marocaine durant les trois décennies qui ont suivi l'indépendance, on peut considérer que sur le plan de la lecture et de l'accès à l'écrit en général, la configuration socioculturelle du pays ne différait pas sensiblement de celle de l'époque d'avant l'indépendance. L'univers de l'écrit imprimé continuait à ne concerner qu'une petite minorité de lecteurs. Aussi le livre, la revue ou le journal, ne jouaient-ils qu'un rôle mineur dans la formation de l'opinion publique et la structuration d'un espace partagé de débat et d'expression.

En effet, jusqu'au milieu des années 1980, le champ éditorial national avait une activité très limitée, et paraissait subir encore l'impact des conditions culturelles et sociopolitiques de sa longue genèse. L'exiguïté du marché et la concurrence de la production arabe orientale, notamment égyptienne et libanaise, maintenaient le pays dans le statut d'importateur du livre arabe produit au Moyen-Orient, et du livre français édité en France. Par ailleurs, nombreux sont les auteurs marocains, aussi bien arabophones que francophones, qui ont pris l'habitude de publier leurs ouvrages à l'étranger (France, Liban) à cette époque.

1. Il faut noter que plus de 98 % de ces titres sont édités en langue française.

Graphique 1 : Moyenne annuelle de la production marocaine de livres culturels et académiques



Établi d'après les données de la banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz

Sur le plan professionnel, les carences de l'Édition marocaine se reflétaient également dans l'étroitesse du réseau d'imprimeurs (125 unités) et d'éditeurs (20 unités) au milieu des années 1970, regroupés principalement dans les villes universitaires, Rabat et Casablanca.

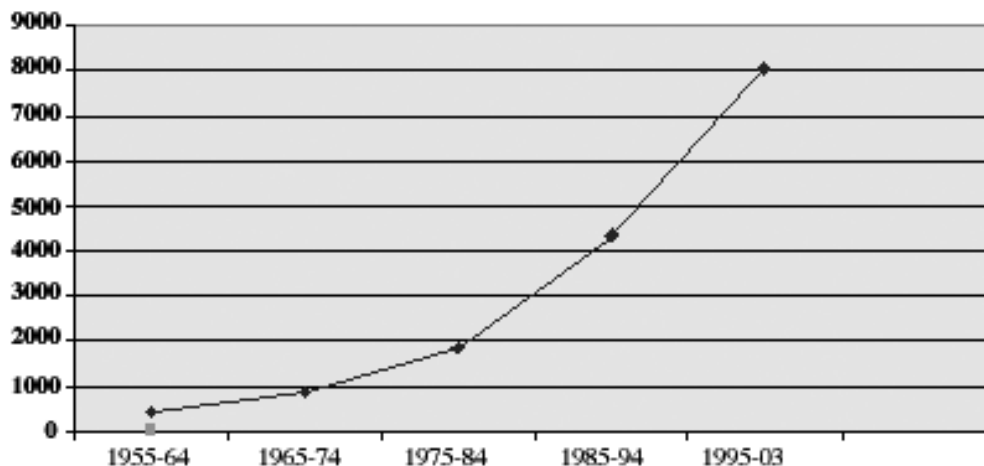
D'autres facteurs sociopolitiques pourraient expliquer la situation du champ éditorial à cette époque. On pourrait évoquer rapidement les éléments suivants :

- Le rythme relativement lent de progression de la population scolarisée, le taux élevé d'analphabétisme et le nombre réduit de diplômés ;
- Le contrôle étatique qui limitait l'exercice des libertés publiques et le climat politique marqué notamment par la confrontation entre les partis de l'opposition et l'État ;
- La politique linguistique caractérisée notamment par la rupture introduite dans les années 1970 et accentuée au cours des années 1980, avec l'arabisation de l'enseignement des sciences humaines et sociales. Cela a créé un fossé entre une élite productrice formée à l'école francophone et la base de son lectorat soumise à la politique d'arabisation.

### 3.3.2. L'essor relatif de l'Édition marocaine

Le graphique n° 2 illustre clairement l'accélération de tendance qui s'est opérée au milieu des années 1980. En effet, au cours de la décennie 1985-1994, la moyenne annuelle va plus que doubler par rapport à la décennie précédente. Parallèlement à ce démarrage de la production, l'équilibre linguistique (arabe / français) qui s'est maintenu jusqu'au milieu des années 1970, va connaître lui aussi un fléchissement profond et continu en faveur de la production francophone.

Graphique 2 : Évolution de la production éditoriale marocaine en termes d'ouvrages culturels et académiques.



Établi d'après les données de la banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz

Il est à noter aussi l'apparition timide à cette époque du livre amazighophone, phénomène éditorial qui connaît une certaine progression au fur et à mesure que s'affirme la revendication culturelle amazighe. Il devrait, certainement, prendre de l'ampleur avec le travail de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) et la généralisation progressive de l'enseignement de la langue amazighe.

Outre les mutations socioculturelles que connaît le pays à partir des années 1980 (urbanisation, transition démographique, multiplication des universités et augmentation de la population estudiantine avec son corollaire en diplômés, etc.), le nombre des imprimeurs est passé à 300 unités, tandis que celui des éditeurs s'est élevé à 90 maisons d'édition. Le réseau des professionnels de l'édition a, par ailleurs, quitté le traditionnel axe Casablanca-Rabat, pour s'étendre aux autres grandes villes du pays (Tanger, Marrakech, Fès, Oujda, Agadir, etc.) Quant aux publications périodiques (revues et journaux), elles ont atteint en 1997 le chiffre de 581 titres (409 en arabe et 172 en français)<sup>1</sup>.

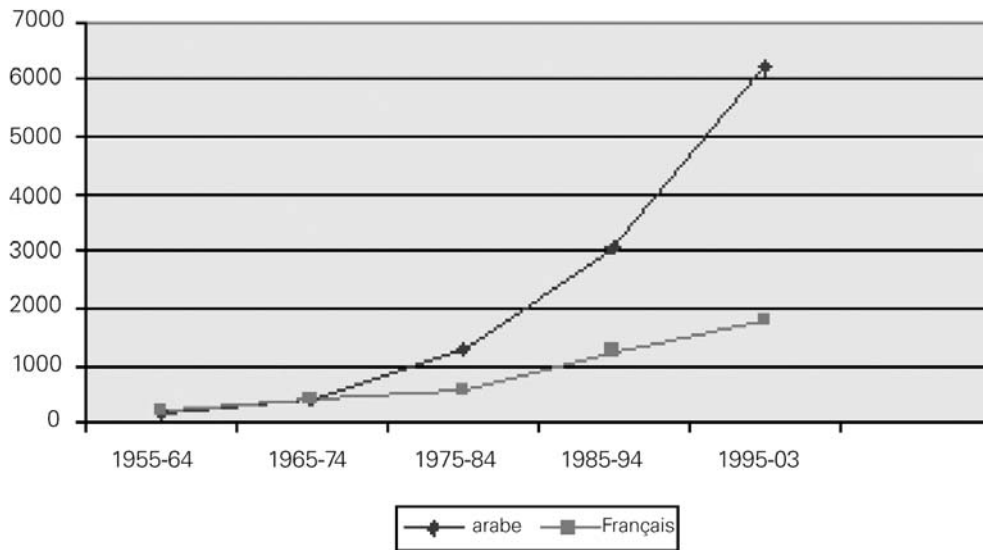
Pour accompagner cette évolution, l'Association des auteurs marocains pour la publication (A.A.M.P.) a vu le jour en 1983. Elle publia la revue *al-Kitab al-Maghribi* (Le livre marocaine), périodique bibliographique signalétique et analytique de la production éditoriale marocaine. Elle sera également à l'origine de plusieurs initiatives éditoriales (rééditions et traductions) dont la plus prestigieuse sur le plan scientifique, est, sans doute, **Maalamat al-Maghrib**, une encyclopédie générale de grande valeur intellectuelle sur le Maroc<sup>2</sup>. Par ailleurs, l'amélioration progressive de la qualité éditoriale, esthétique et des normes de fabrication du livre chez de nombreux éditeurs marocains, va permettre pour la première fois dans l'histoire de l'Édition marocaine, une pénétration du marché moyen-oriental. La qualité des traductions arabes réalisées au Maroc et la renommée acquise par certains intellectuels marocains (A. Laroui, M. A. Jabiri, T. Abderrahmane, M. Miftah, A. Kilito, T.

1. Voir : Les cahiers de la documentation marocaine, numéro spécial consacré à la presse marocaine. Rabat : Éd. du Ministère de la communication, 1997.

2. Cette œuvre monumentale n'est pas encore achevée. Elle est actuellement à son vingtième volume.

Benjelloun, A. Laabi et d'autres) ont contribué à la remise en question du lien à sens unique qui a marqué depuis longtemps les relations culturelles entre le Machrek et le Maghreb.

**Graphique 3 : courbe comparative de l'évolution de la production éditoriale marocaine (livres culturels et académiques) dans les deux langues : arabe/français**



*Établi d'après les données de la banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz*

Ainsi si on prend les trois grandes disciplines intellectuelles en termes de production, à savoir la littérature, le droit et l'histoire (voir tableau n° 3), on constate qu'à elles seules ces disciplines offrent 7878 titres, soit 51 % des publications. Mais le fait significatif, c'est que la part arabophone dans cette production occupe 79 % de l'ensemble, soit 6216 titres. Ces données permettent de tirer, provisoirement, les conclusions suivantes :

- Au fur et à mesure que se ferme le parenthèse culturelle coloniale et post-coloniale avec le retrait progressif de la scène culturelle des élites formées avant et au lendemain de l'indépendance, l'arabe semble reprendre ses droits dans le champ intellectuel marocain qui, de par sa production écrite, tend à s'approcher de plus en plus de la configuration dominante au Moyen-Orient (Égypte, Liban, Jordanie, Irak...)
- Avec l'arabisation de l'enseignement et l'émergence d'une nouvelle élite arabophone, la tradition intellectuelle d'avant le protectorat semble renaître avec le retour au devant de la scène des disciplines classiques (droit, littérature, histoire).
- L'arabisation du champ éditorial va de pair avec la marginalisation de certaines disciplines qui sont restées à dominante francophone. Il s'agit surtout de l'économie, de la gestion et, de façon moins accentuée, la psychologie, la géographie ou les beaux arts.

### 3.3.3. Un champ disciplinaire déséquilibré

Le tableau 4 montre la répartition de la production éditoriale marocaine selon les grandes disciplines intellectuelles et scientifiques.

Tableau 4 : Production éditoriale marocaine en livres culturels et académiques par discipline et par langue (1955-2003)

Matière	Nb de titres en langue arabe	% production en arabe	Nb de titres en langue amazighe	Nb de titres en langues européennes	% production en langues européennes	Total	% (production globale)
Ouvrages généraux	384	3,50 %	1	155	3,60 %	540	3,50 %
Islam	1011	9,00 %	2	122	3,00 %	1135	7,35 %
Autres religions	18	0,20 %	0	21	0,50 %	39	0,35 %
Philosophie	364	3,25 %	0	36	0,75 %	400	2,60 %
Psychologie	80	0,70 %	0	23	0,50 %	103	0,75 %
Sociologie	612	5,50 %	0	398	9,30 %	1010	6,50 %
Politique	981	8,75 %	0	285	6,65 %	1266	8,15 %
Économie	336	3,00 %	0	944	22,00 %	1280	8,20 %
Droit	1901	17,00 %	0	688	16,25 %	2589	16,50 %
Sciences de l'éducation	329	3,00 %	0	125	3,00 %	454	3,00 %
Gestion	56	0,50 %	0	122	3,00 %	178	1,10 %
Beaux arts	224	2,00 %	0	140	3,50 %	364	2,35 %
Linguistique	371	3,00 %	1	114	2,65 %	486	3,15 %
Littérature	2795	25,00 %	48	580	13,75 %	3423	22,00 %
Géographie	199	1,75 %	0	181	4,20 %	380	2,50 %
Histoire	1520	14,00 %	0	346	8,10 %	1866	12,00 %
Total	11181	100 %	52	4280		15513	100 %

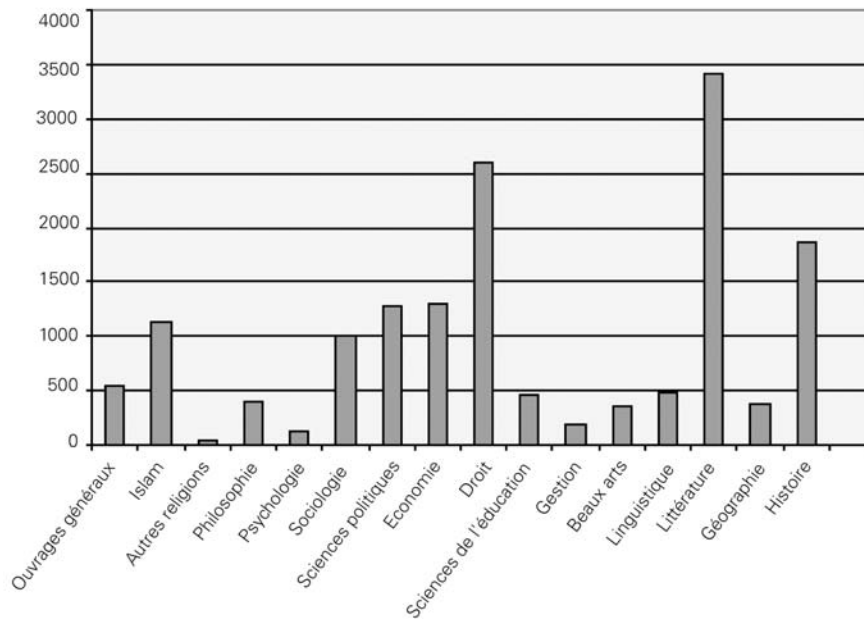
Source : Banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz

Ces données appellent les remarques suivantes :

- Les trois grandes disciplines qui regroupent le plus de titres (littérature 22 %, droit 16,50 % et histoire 12 %) sont les mêmes qui dominaient traditionnellement le champ éditorial marocain durant l'époque pré-coloniale. Si le droit a pris la place de l'islam, c'est qu'en fait le *fiqh* (droit islamique) avait occupé traditionnellement une place centrale dans la production religieuse des Marocains. On peut donc considérer que dès que s'est fermée la parenthèse de la colonisation et avec l'arabisation de l'enseignement, la tradition intellectuelle a repris ses droits en réactivant progressivement les champs du savoir préférés par les élites marocaines.
- Trois disciplines résistent à l'arabisation et continuent à être investies essentiellement par des auteurs francophones. Il s'agit de l'économie, la gestion et les autres religions. Cela est vrai aussi pour les publications en série, puisqu'il n'existe pas encore de journal économique arabophone, alors qu'il y en a plu-

- sieurs en français. Quant à la rareté d'ouvrages traitant des autres religions, elle illustre parfaitement la fermeture du système éducatif marocain à toute approche comparative des systèmes religieux.
- Les sciences sociales et humaines peinent à émerger dans le champ éditorial marocain comme en témoignent les chiffres bas relatifs à des disciplines comme la sociologie (6,5 %), la science politique (8,15 %), l'économie (8,2 %), la philosophie (2,6 %) ou la psychologie (2,5 %).

Graphique 4 : Production éditoriale marocaines en livres culturels et académiques par discipline et par langue (1955-2003)



Établi d'après les données de la banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz

### 3.3.4. Marginalité du livre religieux : s'agit-il d'une exception marocaine ?

La place relativement réduite qu'occupe le livre religieux (7,35 %) par rapport à l'ensemble de la production éditoriale marocaine, contraste avec le phénomène d'islamisation du champ éditorial moyen-oriental depuis plus de deux décennies<sup>1</sup>. Comment expliquer ce fait ? Devrait-on y voir une exception marocaine ? Peut-il y

1. En Égypte, le tiers de la production éditoriale s'inscrit dans le créneau religieux. Voir : Yves Gonzalez-Quijano, Les gens du livre : édition et champ intellectuel dans l'Égypte républicaine, CNRS Éditions, 1998, p. 185. Pour ce qui est du Liban, il ressort d'une enquête réalisée auprès de 77 éditeurs libanais que les livres islamiques représentent 15,2 % de leur production. Voir : « Édition au Liban : réalité et espoir (étude de terrain) » par Adnan Hammoud, in Livre et édition au Liban : réalité et politiques, Beyrouth : al-Markez al-Houbnani Idirassat et Konrad Adenauer Stiftung, 2003.

avoir une profonde arabisation de la production éditoriale sans que cela favorise le secteur religieux de celle-ci ?

Il faut dans un premier temps définir ce qu'on entend aujourd'hui par « livre religieux ». En fait, le champ éditorial arabe connaît à présent deux types de publications dites religieuses :

- L'ouvrage religieux classique : il est représenté par les multiples éditions du Coran, les recueils de *Hadiths*, les ouvrages de la *Sira*, et les textes du patrimoine islamique (*Turath*) en général. Ce produit éditorial connu par sa luxueuse reliure et ses titres en lettres dorées, avait fait son apparition au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et constitue depuis le quasi monopole des éditeurs égyptiens et libanais. Ceux-ci rééditent régulièrement le même corpus textuel de façon complète ou partielle, souvent anarchique et le diffusent dans tout le monde musulman et au-delà. Au Maroc, ce genre d'ouvrages a toujours été importé du Moyen-Orient et diffusé grâce essentiellement aux libraires réunis dans le quartier des *Habous* à Casablanca. Quant aux textes religieux publiés localement, ils relèvent généralement, du patrimoine religieux maghrebo-andalou (*fiqh*, traités mystiques, ouvrages hagiographiques, *sira*, etc.) Exceptés les Éditions du ministère des Habous et deux éditeurs privés, *Dar al-Furqan* proche de l'association *al-Islah wa tawhid*, ou les Éditions de l'association *al-Adl wa al-ihssan* (de A. Yassine), il n'existe quasiment pas d'éditeurs marocain spécialisés dans la publication du livre religieux.
- Le livre dit « islamique » : c'est un phénomène éditorial massif qui est relativement récent<sup>1</sup>. Il se distingue du livre religieux classique évoqué plus haut, par son contenu, son aspect visuel, son prix, ses auteurs et son public cible. Il s'agit en fait d'un ouvrage bon marché, conçu selon les techniques modernes d'édition et destiné à un public populaire. D'où sa diffusion massive qui a fait atteindre à l'édition islamique des chiffres phénoménaux en matière de tirage.

Il s'agit généralement de textes courts « écrits » par des prédicateurs dans un style parlé qui fait écho au discours déjà entendu par le lecteur (prêches enregistrés sur cassettes, émissions de TV, prêches dans les mosquées...) La collection du cheikh Cha'rawi constitue le modèle de produit éditorial qui jouit d'une identité visuelle le distinguant aussi bien des livres religieux classiques que des ouvrages de qualité. Quant à son contenu, il traite de tous les aspects de la vie quotidienne ainsi que des problèmes de l'au-delà et les violents tourments de l'autre vie qu'il décrit souvent avec force détails.

Exceptés quelques rares textes de prédicateurs marocains *salafistes*, cette catégorie d'ouvrage est essentiellement un produit d'importation. Le salon du livre de Casablanca constituait, jusqu'aux événements du 16 mai 2003, l'occasion périodique de l'entrée massive de ces livres au Maroc. Tout indiquait que ce produit répondait à une demande culturelle réelle et qu'il rencontrait un lectorat massif se recrutant notamment dans les couches citadines instruites.

Si l'importation massive d'un livre religieux bon marché empêchait l'éclosion d'une édition religieuse locale, on peut aussi considérer que le recours des jeunes notamment aux cassettes (audio et vidéo) en matière de culture religieuse constituait un obstacle supplémentaire à l'émergence d'un produit religieux imprimé endogène. Par ailleurs, l'usage de la parole vive (cassette) dans la formation religieuse de la jeunesse marocaine notamment les étudiants des départements des études islamiques reste, à ce jour, un phénomène très mal connu et non étudié. Cependant, c'est un fait qui pourrait contribuer à l'explication de la rareté d'une production religieuse écrite locale, alors même que des dizaines de milliers d'étudiants sont formés depuis près de trois décennies dans des départements d'études islamiques disséminés à travers tout le pays.

---

1. Les observateurs de la scène éditoriale égyptienne font remonter son apparition sous sa forme actuelle au salon du livre du Caire de 1983. Voir : Yves Gonzalez-Quijano, *ibid.* p. 193.

### 3.3.5. La traduction : un potentiel sous-utilisé

Il est fréquent d'entendre des chercheurs arabes moyen-orientaux faire l'éloge des traductions réalisées par les Marocains. En effet, certains intellectuels nationaux ont mis en valeur leur proximité linguistique et culturelle par rapport à la scène intellectuelle française pour traduire de nombreuses œuvres (littéraires, philosophiques et linguistiques). Ces traductions ont été bien reçues dans le monde arabe, d'autant plus que la renommée des auteurs français de ces textes notamment ceux des années 1970, était mondiale. Cependant le bilan de la traduction marocaine depuis l'indépendance (quelque 539 titres), à l'image de la traduction dans le reste du monde arabe, est maigre et reste en-deçà des défis posés par l'abondance de la production mondiale et les besoins arabes en la matière.

Tableau 5 : Évolution de la traduction des livres culturels et académiques au Maroc (1955-2003)

Période	Nb de titres traduits vers l'arabe	Nb de titres traduits vers les langues européennes	Total	%	Moyenne annuelle des titres publiés
1955-64	7	4	11	2,35 %	1
1965-74	8	2	10	1,85 %	1
1975-84	31	3	34	6,30 %	3,4
1985-94	193	15	208	38,50 %	20,8
1995-03	233	43	276	51,00 %	27,6
	472	67	539	100 %	

Source : Banque de données de la Fondation du Roi Abdul-Aziz

Durant la décennie qui a suivi l'indépendance, le Maroc avait traduit en moyenne un ouvrage par an. Cette moyenne annuelle a atteint près de 28 titres au cours des dernières années. En fait, l'essentiel de l'effort s'est concentré sur la traduction du français vers l'arabe (87,5 %), impulsé notamment par le soutien financier qu'accordent les services culturels français aux éditeurs locaux. Et si les œuvres littéraires occupent une place de choix (29,5 %) dans le corpus des textes traduits, il faut noter la présence de l'histoire du Maroc (14,5 %) et surtout de la philosophie (11,5 %). Ainsi, faute d'une politique institutionnelle de traduction, les efforts privés restent marqués par la dispersion, et le potentiel marocain en matière de traduction reste sous-employé.

### 3.3.6. Les revues culturelles et académiques : un produit éditorial éphémère

La collection de revues marocaines, objet de cette description se compose de 379 titres<sup>1</sup> couvrant les différents domaines des sciences humaines et sociales comme l'indique le tableau ci-après. Excepté les magazines et les hebdomadaires, le corpus inclut toutes les revues marocaines culturelles généralistes, ainsi que celles plus spécialisées ou les périodiques d'informations scientifique, documentaire ou bibliographique. Les titres sont généralement publiés par des institutions publiques (départements ministériels, instituts de

1. Il est question ici de la collection de revues marocaines constituée par la Fondation du Roi Abdul-Aziz et dont il est possible de consulter le catalogue électronique à l'adresse citée plus haut.

recherche, facultés...), des associations professionnelles ou par des personnes. Quant à leur périodicité, elle est très variable et oscille entre le mensuel, le bi-mensuel, le trimestriel, le semestriel et l'annuel. Mais, il faut signaler l'énorme décalage entre la périodicité théorique de la revue marocaine et le rythme réel de sa parution.

**Tableau 6 : revues culturelles et académiques marocaines réparties selon les langues et la spécialité (1955-2003)**

Discipline	Nb des titres en langue arabe	% (production arabe)	Nb de titres en langues européennes	% (production en langues européennes)	Totaux
Revue généralistes	35	14,00 %	28	21,70 %	63
Islam	23	9,20 %	5	3,88 %	28
Autres religions	0	0,00 %	0	0,00 %	0
Philosophie	8	3,20 %	0	0,00 %	8
Psychologie	1	0,40 %	0	0,00 %	1
Sociologie	7	2,80 %	11	8,54 %	18
Sciences politiques	22	8,80 %	12	9,31 %	34
Économie	6	2,40 %	26	20,14 %	32
Droit	47	18,80 %	12	9,31 %	59
Éducation	20	8,00 %	7	5,42 %	27
Gestion	0	0,00 %	5	3,88 %	5
Beaux arts	5	2,00 %	6	4,65 %	11
Linguistique	9	3,60 %	3	2,32 %	12
Littérature	46	18,40 %	3	2,32 %	49
Géographie	1	0,40 %	2	1,56 %	3
Histoire	20	8,00 %	9	6,97 %	29
<b>Totaux</b>	<b>250</b>	<b>100 %</b>	<b>129</b>	<b>100 %</b>	<b>379</b>

La configuration linguistique et thématique du corpus des revues ne diffère que très légèrement de celle des ouvrages. Ainsi, près de 66 % des titres de périodiques sont publiés en arabe contre 34 % en langue française. Quant à la répartition thématique, arrivent en tête les publications généralistes (63 titres), fait normal dans le cas des revues. On trouve ensuite, suivant le volume des titres, les disciplines suivantes : droit (59 titres) ; littérature (49 titres) ; économie/gestion (37 titres) ; science politique (34 titres) ; histoire (29 titres) ; islam (28 titres) et science de l'éducation (27 titres). Beaucoup d'autres disciplines comptent moins de dix titres (géographie, philosophie ou psychologie).

Outre les problèmes de diffusion et l'irrégularité chronique du rythme de leur parution, les revues marocaines souffrent aussi d'un taux très élevé de mortalité précoce. Ainsi la moyenne d'âge des titres composant notre corpus ne dépasse pas deux ans et demi. Aussi, sur les 379 revues recensées, 200 titres (soit 53 % de la collection) ont cessé de paraître. Une telle précarité est liée à une série de facteurs dont notamment les difficultés financières qu'affrontent les éditeurs de revues, qu'ils soient des individus ou des groupes. Il n'est pas étonnant que les dix plus anciennes revues marocaines vivantes soient le produit éditorial d'institutions publiques ou d'associations professionnelles.

Tableau 7 : les vingt revues marocaines vivantes les plus anciennes

Titre de la revue	Date de sa création	Editeur de la revue	Nombre de nos publiés
Annuaire statistique du Maroc	1925-	Direction de la statistique	39
Bulletin d'archéologie marocaine	1956-	Direction des monuments historiques et des antiquités	19
Bulletin économique et social du Maroc	1933-	La Société d'études économiques, sociales et statistiques, puis l'Institut universitaire de la recherche scientifique-Rabat	141
Hespéris-Tamuda	1960-	Editions Techniques nord-africaines, puis Faculté des lettres et des sciences humaines-Rabat	50
آفاق : مجلة دورية	1963-	اتحاد كتاب المغرب	64
الإرشاد : مجلة شهرية تعنى بالتنقيف الشعبي والتوجيه الإسلامي	1967-	وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية	100
البليوغرافيا الوطنية المغربية	ع. 74 (1968)	الخزانة العامة للكتب والوثائق الوطنية	17
البحث العلمي	1384 هـ [1964]-	المركز الجامعي للبحث العلمي	43
الثقافة المغربية	1942-	وزارة الثقافة	35
الجريدة الرسمية : النشرة العامة	ع. 140 / - [1913] / (1916)	المطبعة الرسمية	2475
الدروس الحسينية	1383 هـ [1963]-	وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية	27
اللسان العربي : مجلة دورية للأبحاث اللغوية ونشاط الترجمة والتعريب	1964-	مكتب تنسيق التعريب في الوطن العربي	71
المحاماة : مجلة دورية تصدرها هيئات المحامين بالمغرب	1968-	جمعية هيئات المحامين بالمغرب	42
المناهل	1975-	وزارة الثقافة	65
انبعاث أمة	1956/1955-	مديرية الوثائق الملكية	52
دعوة الحق : مجلة شهرية تعنى بالبحوث الدينية وشؤون الثقافة والفكر	1957 .	وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية	344
قضاء المجلس الأعلى : نشرة قضائية	1968-	المجلس الأعلى	54
مجلة القضاء والقانون	1957-	وزارة العدل	114
مجلة المحاكم المغربية	1968-	هيئة المحامين بالدار البيضاء	91
مجلة جغرافية المغرب	ع. 8 / [1916] / مج. 8 / ع. 1/2 (1929)	إدارة الحماية الفرنسية بالمغرب، ثم كلية الآداب والعلوم الإنسانية	90

C'est communément admis, les revues sont des outils indispensables au développement de la recherche scientifique, à la formation des communautés intellectuelles et à la cristallisation de courants d'idées et d'écoles de pensée. Or, la précarité profonde et structurelle du paysage des revues marocaines ne garantit pas l'institutionnalisation de traditions et de réseaux intellectuels de façon durable. Ainsi, sur l'ensemble de notre corpus, plus de 151 revues ont moins de trois ans d'existence, et seulement 100 revues sont vieilles de 10 ans et plus. Cependant, la longévité d'une revue n'est pas suffisante si la régularité de sa parution n'est pas garantie. Ainsi, l'une des plus vieilles revues marocaines comme le « Bulletin d'archéologie marocaine » n'a réussi à publier depuis la date de sa création (1956) que 19 numéros. D'ailleurs, sur l'ensemble de la collection (379), seulement 165 titres de revues (soit 43,50 %) ont dépassé le seuil du dixième numéro.